

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Athis-Mons, le 21/05/15

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

Département Surveillance et Régulation

Division Aviation Générale

Subdivision Aéroports et Exploitants aériens

M. le Directeur de la société
DRONETEAM ASSOCIATION
3 Chemin des Belles Vues
95290 L'ISLE ADAM

A l'attention de M. Bruno TIEPOLO

Nos réf. : 1288 / DSAC-N/SR2/AG (dossier n°135)

Affaire suivie par : Céline ARTIGUET

celine.artiguet@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 01.69.57.75.43 - Fax : 01.69.38.48.62

Objet : Manuel d'Activités Particulières

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir l'attestation de dépôt de votre manuel d'activités particulières Edition n° 1 Amendement n° 0 du 26 mars 2015.

Toute modification de ce manuel doit faire l'objet d'un dépôt d'amendement auprès de mon service.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspectrice de surveillance

Céline ARTIGUET



PJ : Attestation de dépôt d'un manuel d'activités particulières

**ATTESTATION DE DÉPÔT
D'UN MANUEL D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES
avec des *AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS***

Délivrée conformément au paragraphe 3.5.1 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.

Nom et adresse de l'exploitant :

**DRONETEAM ASSOCIATION
3 Chemin des Belles Vues
95290 L'ISLE ADAM**

a déposé auprès de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord :

- un Manuel d'Activités Particulières

Référence : MAP DRONETEAM

Édition n°1.0 du 26/03/15 ;

Note : Cette édition du MAP est applicable par l'exploitant à compter de la réception de cette attestation de dépôt.

- une Déclaration de conformité aux dispositions réglementaires datée du 26/03/15.

PERIMETRE DES ACTIVITES CONCERNEES :

Activité	Scénario	Aéronef			
		Constructeur	Type	Famille	Catégorie
OBS	S-1 S-3	DJI Innovations / FPV4ever	FPV4PH2 PH645195173	Quadricoptère	D
			FPV4PH2 PH645121019		
	S-1	DJI	INSPIRE 1 W13 DCA 150 20 207	Quadricoptère	E
			INSPIRE 1 W13 DCA 040 20 295		

Légende :

[OBS] Les relevés, photographies, observations et surveillances aériennes, qui comprennent la participation aux activités de lutte contre l'incendie

Dans le cadre du scénario S3, une autorisation préfectorale est exigée au § 4 de l'arrête relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord. Celle-ci ne sera délivrée que pour les aéronefs télépilotes et les télépilotes inscrits dans la version du MAP en vigueur.

Fait le 21/05/15

Cachet et Signature :

Direction de sécurité de l'aviation civile nord L'inspectrice de surveillance

Division Aviation Générale
Subdivision Aérodrome et Exploitants aériens
9, rue de Champagne
91200 ATHIS-MONS

Céline ARTIGUET